Commune
de Borce

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	11
Présents	08
Votants	10

Séance du 12 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze janvier à quatorze heures trente, le conseil municipal de la commune de Borce, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Jean-Claude COUSTET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal 07/01/2021

Présents : Jean-Claude Coustet, Philippe Vigneau, Jean-Vincent Salles, Jean-François Cédet, René Santos, France Lamothe, Maïlis Flores, Sansot Didier,

Absents : Vincent Dubourg, Pierre Maté, Alain Bouchu

Procuration : Maté Pierre à Vigneau Philippe
Dubourg Vincent à Vigneau Philippe

Secrétaire de séance : France Lamothe.

2021-01 PLAN DE FORMATION MUTUALISE

Le Maire rappelle que la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale impose aux collectivités locales d'établir pour leurs agents un plan de formation annuel ou pluriannuel. Cette obligation a été réaffirmée par la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé sur le territoire Vallées Béarnaises du Département des Pyrénées-Atlantiques.

A l'issue de cet accompagnement, les collectivités du territoire ont décidé de pérenniser cet outil.
Ce projet permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire concerné.
Le Conseil municipal, après avis du Comité technique intercommunal émis en dernier lieu le 11/12/2020 adopte le **plan de formation mutualisé.**

vote à l'unanimité: pour : 10 contre : abstention :

2021-02 GROUPEMENT DE COMMANDE VOIRIE – CONVENTION

DELIBERATION AJOURNEE SERA PRISE AU PROCHAIN CONSEIL MUNICPAL